



Collège G Pompidou
10 Avenue de Verwood CHAMPTOCEAUX
49270 ORÉE D'ANJOU
Tél.02 40 83 52 27



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2020

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour et du PV de la séance du 25 06 2020
2. Rentrée 2020
3. Projets année 2020-21
4. Programme de communication avec les familles
5. Convention de stage (COVID)
6. IMP 2020-21
7. Decisions Budgetéaires Modificatives
8. Amendement au règlement intérieur
9. Questions diverses

SEANCE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

01/10/2020

	Présents	Absents	Excusés	Nom du suppléant en cas d'absence du titulaire	Emargements
M. AVRILLAULT, Président et Principal	X				
Personnels de l'administration					
Mme MOYON	X				
M. LE SOMMER	X				
Représentants des personnels d'enseignement					
Mme BOURDET Aurélie			X	Seugnet	
Mme CRUZ JIMENEZ Rafaëlle	X				
M. GRANDIERE Jérôme				Alizon	
Mme LEBOT Véronique			X	Belland	
M. MILANI Gérald	X				
M. MORIN François			X	SAUEN	
Représentants des personnels de l'administration et de service					
M. DEMEREAU Christophe					
Mme RENAUD Rachel			X	Luce	
Représentants des parents d'élèves					
Mme DELACROIX Céline	X				
Mme TESSON Lydie					
Mme CHAPEAU Mary	X			LE RHUW	
Mme SANTERRE Virginie	X				
Mme TARTROU Mélanie	X			TARTROU	
M. TERRIEN David					
Représentants des élèves					
M. VIARD Nathanaël					
M. GUICHETEAU Robin					
Personnalités qualifiées					
M. BOURRIGAULT Michaël					
M. BOURGEOIS Jean-Yves					
Représentants de la collectivité de rattachement – commune siège					
Mme BRAY Aline					
Mme BIDET Claudine	X				
Personnalités invitées					
M. PERRICHET, agent comptable					

Monsieur Le Principal ouvre la séance du conseil d'administration à 18H05 : 15 membres du Conseil sont présents.

M Avrillault assure le secrétariat de cette séance mais indique qu'une alternance entre les personnels, les parents et la direction sera mise en place.

1. Adoption de l'ordre du jour et des P.V. CA du 25 juin 2020

Monsieur Le Principal présente l'ordre du jour.

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°1 : Ordre du jour

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

Monsieur Le Principal demande si des observations sont à faire sur le P.V. du CA du 25 juin 2020.

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°2 : P.V. du CA du 25 juin 2020

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

2. Présentation de la rentrée 2020

Monsieur Le Principal présente plusieurs points concernant la rentrée 2020 :

- Les effectifs du collège G Pompidou atteignent 499 élèves à ce jour. Une augmentation importante qui génère 19 divisions sur cette rentrée ;
- Des travaux sont en cours au collège : Isolation et désamiantage d'un côté, sanitaires et vie scolaire de l'autre.

Intervention de M. Le CPE et d'un représentant des personnels d'enseignement :

Le déplacement de la vie scolaire et du bureau CPE entraine une modification de fonctionnement du Foyer. Le FSE pourra être saisi pour réfléchir aux aménagements de la cour notamment.

- Le protocole sanitaire en place s'impose à tous, tout particulièrement le port du masque et le respect des gestes barrières déjà évoqué en réunion de rentrée avec les parents d'élèves et l'organisation de l'établissement en est fortement impactée.

3. Projets 2020-21

Monsieur Le Principal explique qu'en raison de la situation sanitaire, de nombreux projets sont reportés au printemps. Certains ont pu se dérouler normalement comme la randonnée 6^e et d'autres comme les voyages sont très compromis.

Un projet Arts Plastiques, Education musicale et Histoire Géographie est en cours de construction sur le niveau 6^e avec visite de musées et concerts sur Angers le 10 décembre 2020.

Ce projet sera financé par le collège et les dons du FSE et de l'APE si les associations le souhaitent.

4. Programme de communication avec les familles

M Le Principal indique que les documents ont été transmis par mail.

Rappel :

- Sept 20: Réunion de rentrée
- Oct 20: Réunion Parents 6e
- Dec/Jan 20: Réunion Parents 1^{er} trimestre
- Conseils de classe

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°3 : Programme de communication avec les familles

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

5. Convention de stage (modification COVID)

M Le Principal indique qu'en raison de la situation sanitaire, il est demandé aux établissements d'ajouter un point dans les conventions de stage :

Art 3.7. Le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil prend les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire du stagiaire face à la pandémie COVID19.

Le stagiaire s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur dans l'entreprise.

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°4 : Convention de stage (modification COVID)

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

6. IMP 2020-21

M Le Principal présente le document envoyé en amont du CA et indique qu'il s'agit d'un vote pour avis.

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°5 pour avis : IMP 2020-21

Nombre de votants : 15

Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

7. Décisions budgétaires modificatives

Mme La Gestionnaire explique la nécessité d'un prélèvement sur fonds de réserve en raison notamment d'un risque en SRH (restauration). La période de confinement a eu pour conséquence une forte diminution des recettes et malgré des dépenses plus faibles, certaines étant invariables, il y a risque d'être déficitaire.

Intervention d'un représentant des personnels d'enseignement :

Ce prélèvement sur fond de roulement est très important. Des inquiétudes sont exprimées sur les investissements sans ces fonds de roulement.

18h30 : Départ de M Milani et Mme Luce.

Mme Le Gestionnaire explique qu'il s'agit d'une sécurité et que nous espérons que l'ensemble de ce prélèvement ne sera pas nécessaire.

Délibération n°6 : DMB n°8

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

8. Amendement au Règlement Intérieur

« conformément à l'article L511-5 du code de l'éducation, l'usage du téléphone portable est interdit dans l'enceinte de l'établissement et dans le cadre de toute activité pédagogique, même en dehors du collège »

Proposition:

Toutefois, son usage peut être autorisé à titre d'exception par une personne en responsabilité de l'élève qui en déterminera alors les conditions d'usage, le lieu, le temps et les modalités.

M Le CPE explique le contexte de l'interdiction du téléphone portable dans les collèges et indique qu'il existe des situations exceptionnelles où son utilisation est pratique et pédagogique sans que le règlement intérieur ne le permette.

Aucune observation des membres du CA.

Délibération n°7 : Amendement au RI

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

9. Questions diverses

Aucune question n'a été transmise.

Clôture du conseil d'administration à 18h55.

Président et secrétaire de séance :

M. Avrillault Matthieu

